

LA RETRAITE A 60 ANS, C'EST POSSIBLE ET C'EST FINANÇABLE !

Le 7 mars, mettons la France à l'arrêt ainsi que les jours suivants

Après les vagues qui ont déferlé dans les rues de plus de 280 villes, le gouvernement reste sourd. Ce mépris affiché face à l'une des plus grosses mobilisations de ces 30 dernières années, renforce notre détermination. Borne, la bornée, préfère courir derrière des députés ou sénateurs LR plutôt que d'écouter plus de 2,5 millions de personnes de tous âges, lieux et professions qui sont descendues dans la rue. 93 % des actifs rejette en bloc cette réforme injuste et brutale.

Macron persiste sur sa volonté de passage en force de cette contre-réforme des retraites.

Pour faire face à ce gouvernement borné, il va falloir durcir le mouvement !

On ne lâche rien et on va tout reprendre !

DOSSIER

Ensemble pour la retraite à 60 ans

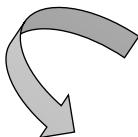


DOSSIER

Droit de grève, mode d'emploi

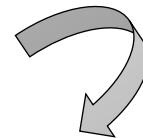


Signez la pétition intersyndicale avec le QR code. Déjà 1 000 000 signatures.



Pas de retraite pour les jeunes !

Les jeunes qui font des études rentrent tardivement dans l'emploi. Par conséquent, pour obtenir toutes leurs annuités ils devront partir à la retraite encore plus tardivement. Ex : pour un début d'activité à 24 ans et 43 ans de carrière, le départ à la retraite à taux plein se fera à 67 ans !!



La réforme des retraites c'est quoi ?

- Le décalage de l'âge légal de départ de 62 ans à 64 ans en 2030
- L'accélération de l'allongement de la durée de cotisation : 43 annuités dès 2027

Plus de précarité !

Aujourd'hui, 1 personne sur 2 qui liquide sa retraite n'est plus en emploi : chômage, invalidité, inaptitude ...

Ces personnes devront rester 2 ans de plus dans la précarité !

1200€ de retraite minimum garantie. Mensonge !

C'est 1200€ brut de pension régime de base + complémentaires.

Pour l'obtenir il faudra avoir réalisé sa carrière complète, soit 43 années au SMIC !

PROPOSITIONS DE LA CGT

- Retour à la retraite à 60 ans et plus tôt pour les travaux pénibles
- Pas de retraite en dessous du Smic
- Augmentation générale des salaires avec un Smic à 2000€ brut et la remise en place de l'échelle mobile des salaires
- Egalité des salaires Femmes/Hommes
- Fin des exonérations de cotisations sociales patronales
- Prise en compte des années d'étude

Quelques exemples de financement :

- Fin des exonérations de cotisations : c'est 30 milliards d'euros donnés aux entreprises à nos frais.
- Egalité femmes-hommes : la simple égalité des salaires créerait 5,5 milliards d'euros de cotisations.
- Augmentation générale des salaires, donc plus de cotisations.

Rassemblements et manifestations

Mardi 7 mars 2023 à 10h00, Place Anatole France à Tours

Mardi 7 mars 2023 à 17h00, Quai Danton à Chinon

Mardi 7 mars 2023 à 18h00, Place du Marché aux Fleurs à Loches

Syndiquez-vous sur www.ud37.cgt.fr

